

INFORMATIONS LOCALES SUR LE CORONAVIRUS

La crise sanitaire liée au Coronavirus COVID 19 a fortement impacté notre vie de tous les jours, ceci depuis le 17 mars 2020 : confinement à domicile pour réduire l'extension de la maladie, attestation obligatoire de déplacement dérogatoire sous peine d'amende, certains secteurs économiques complètement à l'arrêt, écoles maternelles et élémentaires fermées, interdiction de visites dans les maisons de retraite, mise en place du télétravail dans les administrations, les mairies, ainsi que plusieurs entreprises, absence de culte,...

Dieu merci, pour notre village, nous n'avons aucun décès à déplorer à cause de ce virus pour le moment. Quelques cas rares d'hospitalisation m'ont été signalés ainsi que des personnes testées positives soignées à domicile : je leur souhaite à toutes et à tous un prompt rétablissement ainsi que le retour à une vie « normale » rapidement.

Les mesures nationales mises en place par notre gouvernement commencent à porter leurs fruits, et le bilan quotidien donné par les médias est encourageant et en amélioration constante.

Cela ne veut pas dire que nous devons relâcher notre effort en matière de prescriptions sanitaires, bien au contraire, car une deuxième vague pourrait avoir de répercussions encore plus dramatiques pour notre pays.

Le 17 avril 2020, Frédéric BIERRY – Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin – et les présidents des Communautés de Communes ont tenu une réunion par visioconférence et ont décidé l'achat groupé de masques en tissu au Pôle Textile Alsace. Il est prévu 2 masques (lavables environ 30 fois à 60°C) par habitant, ce qui signifie que LOHR sera doté de 1000 masques.

Une première livraison est programmée dans la semaine du 11 au 15 mai 2020 au siège de l'intercommunalité (BOUXWILLER), et ensuite la répartition se fera commune par commune.

Une deuxième livraison est prévue aux alentours du 25 mai 2020. Le Département prendra à sa charge le coût de 1 masque/habitant. Le bloc local prend à sa charge le coût de 1 masque supplémentaire/habitant.

Enfin, sachez que la Commune de LOHR a également passé commande de 400 masques chirurgicaux à l'Association des Maires du Bas-Rhin au tarif de 0,65 € H.T. le masque. Ces masques, jetables, d'une utilisation de 4 heures, sont à destination des employés communaux, bénévoles d'associations et de la bibliothèque municipale. Ils doivent être réservés aux agents en contact avec le public ou travaillant à plusieurs dans un espace confiné.

La Commune de LOHR assurera la distribution des masques dans les meilleurs délais, dès que ceux-ci auront été livrés.

Si vous souhaitez avoir des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à m'appeler au 03 88 00 74 93 ou 07 71 14 07 51.

Vous pouvez également nous envoyer vos remarques ou observations sur la boîte mail de la Commune : mairie-de-lohr@wanadoo.fr.

Salutations cordiales,

Le Maire de LOHR

Frédy GERBER